

Par. 7. may 1663.

A La Haye ce 4. May 1663.

Monsieur. Vos dernieres du 27. du passé, avec les Copies de ce qui vous est venu d'Orange depuis vos precedents du 15., m'ont bien esté rendus, ou j'ay veu avec desplaisir la continuation des pratiques & des embarras que nos mauvais sujets taschent de nous susciter. J'ay fait tout voir au Conseil, qui juge, avec moy, que vous avez fort bien fait d'envoyer a Orange le Memoire que le Chevalier de Soubant vous a donné touchant l'exemption qu'il demande pour les biens de leur Ordre, situez dans la Principauté, afin qu'en suite on puisse voir, quelle satisfaction on leur pourra donner sans prejudice du Prince. La somme est bien de petite importance; Mais il sera bon de sçavoir le fond de toute l'affaire, et la consequence, que je croy aussi que La Bise nous pourra aussi bien desduire qu'aucun autre. Je commence bien a voir pourquoy on se sert de tous pretexts pour luy nuire, et en suis marrie. Il faut tascher d'y remedier. Nous verrons ce que Saurin respondra a ce que vous luy en avez escrit, et que j'approuve bien, comme le reste du contenu dans vos deux responses a luy du 27. du passé. Je trouve aussi fort bonne la response que vous avez faite a

L'Evêque de Rennes touchant l'ordre que vous avez de comu-
niquer de tout avec l'Ambassadeur d'Angleterre, est fait
bien de vous servir de ce stile pour excuser votre demeure
infructueuse par delà, attendant la venue de cet Ambass.
que le S.^r Budart, nouvellement retourné de Londres ici, dit
avoir touché tout ce qu'il luy faut pour son voyage, quoy
qu'il ne sache pas encore au vray le jour qu'il se mettra
en chemin. J'en ay encore escrit serieusement en Angleterre
par le dernier Ordinaire, pour presser ce depart. Je verray
bien tost ce qu'on respondra.

Je vous ay déjà mandé que j'approuve aussi que vous fassiez
agir les Fermiers, contre les torts que l'écuyer du Roy vous
fait et a eux à Orange.

Je veux bien consentir à la demande que le Greffier Saurin
vous fait pour ces deux vieux portiers du Chasteau, et
leur continuer cette assistance charitable de trois escus par
mois, chacun, jusqu'à votre arrivée là, ou jusqu'à autre
ordre.

Et pour ce qui regarde les reparations des prisons de Gigondas,
et celles du Palais d'Orange, on juge qu'elles ne doivent pas
estre différées, pour éviter plus grands dommages, puis qu'au-

si bien elles se peuvent faire pour peu, a quoy vous pourriez
donner ordre necessaire.

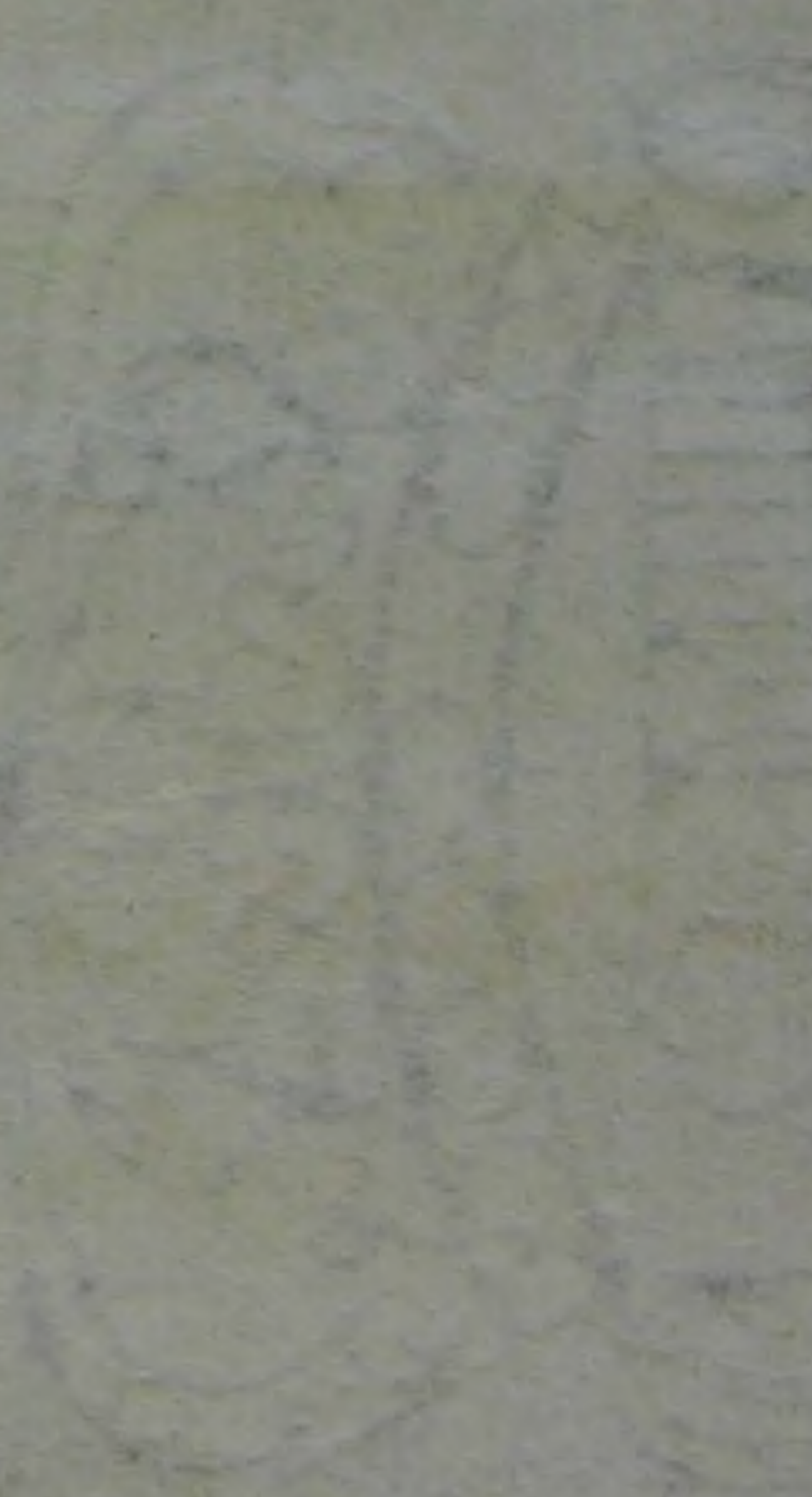
Je suis fort marrie de l'accident du Baron de Blumenthal.
Dieu le veuille bien tost remettre et guairir. Je suis

Monsieur,

avec de bien affection
a vous faire sçavoir
Anne d'Orange

[Faint, illegible handwriting at the top of the page]

[Faint handwriting, possibly a signature or name, located in the middle-left section]



 Monsieur

Monsieur Huygens, Bevelien, Sige
de Justicien, Bechem, Monickland. &c.
Premier Consiller du Prince d'Orange,
et son Deputé en Cour de France. &c.
A Paris.



[Faint, illegible handwritten text in a cursive script, likely a list or account, written in brown ink on aged, yellowed paper.]